

LE FIDÈLE CONTACT

INFORMATION AUX PARENTS



Le lundi 25 septembre 2017

Chers parents,

Il me fait plaisir de vous transmettre les informations importantes concernant les activités qui auront lieu au cours des prochaines semaines.

Valérie Bilodeau
Directrice

Déclaration de la clientèle – 29 septembre 2017

Nous vous rappelons que nous procéderons à la déclaration de la clientèle le vendredi 29 septembre 2017. Il s'agit de la prise de présence officielle qui atteste de notre clientèle réelle pour l'année. **Il est donc essentiel que votre enfant soit présent à l'école toute la journée du 29 septembre.** En cas d'absence, des vérifications devront être effectuées et vous devrez vous présenter pour signer une attestation de fréquentation. Merci de votre collaboration!

Frais scolaires 2017-2018

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous rappelons que vous devez payer les frais scolaires de votre enfant. Vous pouvez payer par chèque à l'ordre de l'école Saint-Fidèle, en argent comptant ou via Internet par le biais de votre institution bancaire.

Heures d'arrivée sur la cour d'école

Il est important de rappeler que les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde ne peuvent se présenter à l'école avant 8 h 05 le matin et avant 12 h 55 le midi. Avant ces heures, il n'y a pas de surveillance, ce qui a pour effet que l'école n'est pas responsable des incidents impliquant les enfants. Votre collaboration est demandée pour vérifier l'heure du départ de la maison.

Activités parascolaires – inscription au cours de musique

Aujourd'hui, vous recevrez par courriel les informations ainsi que le formulaire pour inscrire votre enfant aux activités parascolaires musicales. Tel que précisé dans les documents, vous devrez retourner le formulaire d'inscription ainsi que le paiement avant le 4 octobre 2017. Veuillez noter que tous les autres frais scolaires doivent être acquittés pour pouvoir procéder à l'inscription.

Assemblée générale des parents et formation du conseil d'établissement

Je remercie les parents qui ont assisté en grand nombre à l'assemblée générale des parents qui s'est tenue le 7 septembre dernier. Je remercie également M. Benoit Gingras, commissaire, d'être venu s'adresser à l'assemblée. Lors de cette assemblée, le conseil d'établissement a été formé pour l'année 2017-2018. Les représentants des parents sont Mme Claudia Jama, M. Simon Pelletier, Mme Donna St-Cœur, M. Nicolas Tremblay et M. Dominique Uhde. Mme Mélanie Roy a été nommée à titre de substitut. Je vous remercie de prendre part activement aux activités favorisant le bon fonctionnement de notre école et la réussite de tous nos élèves.

Parents bénévoles - bibliothèque

Nous tenons à remercier tous les parents qui se sont proposés pour être bénévoles cette année. Nous sommes parvenus à combler tous nos besoins à la bibliothèque. Nous conservons le nom de tous les parents bénévoles pour des besoins futurs à la bibliothèque ou pour d'autres activités.

Semaine *Donnez au suivant* du 25 septembre au 1^{er} octobre

Nous vous rappelons que cette semaine se tient la semaine *Donnez au suivant*. Pendant cette semaine, les jeunes seront appelés à poser de petits et grands gestes de bonté. Pour chacun de ces gestes, ils pourront colorier un cœur dans le cahier de bonnes actions. Nous vous rappelons que vous n'avez pas à imprimer le cahier puisque vous le recevrez aujourd'hui, si ce n'est pas déjà fait. Il sera important de faire voyager ce cahier entre l'école et la maison afin qu'il puisse être complété chaque jour. Le cahier complété devra être retourné à l'école le lundi 2 octobre afin que nous puissions comptabiliser toutes les bonnes actions réalisées par nos élèves.

En plus du cahier à compléter, les élèves pourront publier leurs photos ou vidéos de leurs bonnes actions sur la page Facebook de *La Semaine Donnez au Suivant*. Le nombre de bonnes actions ET les vidéos et photos publiées seront compilés et détermineront l'école gagnante! Il est important d'utiliser le « hashtag » de notre école : #DASSTFI lorsque vous faites une publication.

L'école où sera posé le plus grand nombre de bonnes actions et qui aura participé activement à faire vivre *La Semaine Donnez au suivant* sur la page Facebook aura droit à une journée mémorable le 16 octobre 2017 en plus d'être mise en lumière lors d'une émission ***Donnez au suivant*** qui lui sera entièrement consacrée.

Rappel des recommandations concernant la présence d'inconnus aux abords des écoles

Le Service de police de la Ville de Québec et la direction de l'école profitent de cette communication pour vous rappeler de demeurer vigilants quant à la présence d'inconnus aux abords des écoles. Les enseignants effectuent un suivi en classe afin de sensibiliser les élèves aux règles de conduite à suivre dans un tel cas. Les éducateurs et éducatrices du service de garde ainsi que les éducatrices spécialisées responsables assurent également un suivi.

Nous vous rappelons les recommandations du Service de police devant être faites aux élèves :

- Évite de marcher seul dans la rue et tiens-toi dans les endroits où il y a plusieurs enfants.
- Si un étranger t'aborde, ne t'approche pas, refuse de lui parler, ne réponds pas à ses questions, ne t'arrête pas et poursuis ton chemin.
- Si tu es agrippé par la personne, crie le plus fort possible et débats-toi.
- Regarde la personne directement dans les yeux (cela permet à l'enfant de la « photocopier » et de se rappeler son visage).
- Ne donne jamais ton nom à un inconnu (ne pas créer de lien de confiance).
- N'accepte pas de cadeau, sous quelque forme que ce soit.
- Ne monte jamais (pour une quelconque raison) dans la voiture d'un étranger;
- Avise le plus rapidement possible, un adulte de confiance, tes parents ou le surveillant de toute situation de ce genre qui se produirait.
- Rends-toi à la maison, chez des amis, dans une maison où une affiche « Parents-secours » est visible ou dans un endroit où il y a plusieurs personnes, par exemple un commerce.

Nous faisons appel à votre collaboration pour reprendre avec votre enfant ces mêmes conseils de sécurité. Il ne s'agit pas de lui faire peur, mais il est important de l'écouter et de le rassurer s'il se montre sensible ou anxieux face à ces situations.

Toute information pertinente doit être rapportée à la police en composant le 911 pour une intervention immédiate ou le 418 641-AGIR (2447) pour transmettre des informations qui ne sont pas urgentes. Les appels demeurent confidentiels.

Code vestimentaire

Bien que l'automne soit officiellement débuté, les journées chaudes sont toujours au rendez-vous. Nous en sommes très heureux, mais cela nous amène à devoir faire un rappel concernant la tenue vestimentaire des enfants. Nous demandons la collaboration des parents afin de veiller à ce que les élèves aient une tenue vestimentaire appropriée pour une institution d'enseignement. Les camisoles doivent avoir des bretelles d'une largeur minimale correspondant à celle de 2 doigts d'adulte, les chandails et camisoles doivent couvrir le ventre et les pantalons courts doivent arriver minimalement à la mi-cuisse. Tout le personnel vous remercie de nous soutenir dans l'application des règles de conduite.

Vaccination des élèves de 4^e année

Vous recevrez bientôt toutes les informations pertinentes ainsi que le formulaire de consentement pour la vaccination. Prenez note que les journées prévues pour la vaccination sont le mercredi 18 octobre (1^{re} dose) et le mercredi 18 avril (2^e dose).

Journée pédagogique

Nous vous rappelons que la prochaine journée pédagogique aura lieu le vendredi 13 octobre. Le service de garde sera ouvert uniquement pour les élèves inscrits.

Documents à compléter et à retourner - Rappel

Nous vous rappelons qu'il est important, si cela n'est pas déjà fait, de nous retourner les documents complétés suivants :

- la **fiche urgence – santé**;
- les feuilles d'autorisation de photographies et d'autorisation pour les sorties;
- le formulaire d'autorisation pour la semaine *Donnez au suivant*.

Allergies

Plusieurs élèves de notre école présentent des allergies alimentaires qui peuvent mettre leur vie en danger. Nous sommes conscients que cela peut être contraignant pour vous, mais nous vous demandons de respecter la consigne de ne pas mettre de produits contenant des traces de noix et d'arachides dans les repas et collations de vos enfants. Au nom des enfants présentant des allergies et de leurs parents, un grand merci pour votre collaboration.

Communication entre la maison, l'école et le service de garde

Lorsque votre enfant doit s'absenter ou quitter pendant la journée, il est de votre responsabilité d'aviser le secrétariat ainsi que l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant. Lorsque vous contactez le secrétariat, vous devez préciser le motif de l'absence. Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devez également les en informer. Si votre enfant doit quitter pendant la journée, vous devez informer le service de garde par écrit (mot dans la boîte à lunch, dans l'agenda ou dans le cahier des communications à l'entrée du local principal du service de garde).

Course de la Cité-Limoilou

Le dimanche 24 septembre a eu lieu la course de la Cité-Limoilou. Le club de course Les gazelles de Saint-Fidèle était fièrement représenté par plusieurs élèves et membres du personnel. De nombreux parents ont également pris part à la course. Félicitations à tous les participants!

Ruelle de démonstration

Merci à tous ceux qui ont participé à l'activité publique tenue le 14 septembre visant à faire découvrir les premières interventions effectuées dans notre ruelle Saint-Fidèle. Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Ce fut un réel plaisir de réunir les organisateurs du projet, les élèves de l'école et leurs parents, les gens du quartier et les gens de la Ville et de prendre le temps d'échanger ensemble.

Puces électroniques - Rappel

Les puces électroniques sont toujours en vente au coût de 3 \$ au bureau de Mme Hélène Rivard.

Activité Limoilou en famille

Le dimanche 17 septembre a eu lieu l'événement Limoilou en famille. L'école Saint-Fidèle avait son kiosque détente où les enfants pouvaient venir faire une petite pause lecture. Je tiens à remercier les dynamiques, dévoués et fidèles parents de l'OPP d'avoir si bien représenté notre école tout au long de la journée! Cet événement fut également l'occasion de lancer nos activités de financement pour notre projet de bibliothèque. Des macarons, réalisés à partir du magnifique dessin d'une élève de 6^e année, ont été vendus pendant la journée. Merci à tous ceux et celles qui nous ont encouragés!

Dates importantes à mettre à votre agenda

Le vendredi 29 septembre :	Journée de déclaration de la clientèle. <i>Tous les élèves doivent être présents lors de cette journée.</i>
Le mardi 3 octobre :	Photographie scolaire
Le jeudi 5 octobre :	Journée mondiale des enseignants
Le lundi 9 octobre :	Congé de l'Action de grâce
Le vendredi 13 octobre :	Journée pédagogique <i>Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits seulement.</i>
Le mercredi 18 octobre :	Vaccination pour les élèves de 4 ^e année.